

Strasbourg, le 23 janvier 2024

Dividende sociétal et épargne solidaire

Crédit Mutuel Alliance Fédérale booste son Livret d'Épargne pour les Autres avec une ambition forte : distribuer cinq millions d'euros supplémentaires aux associations.

Parce qu'épargner peut être synonyme de solidarité, Crédit Mutuel Alliance Fédérale renforce le Livret d'Épargne pour les Autres. Le taux d'intérêt de son placement solidaire, labellisé Finansol, est quintuplé, passant de 0,70 % à 3,5 % brut au 16 janvier 2024. Il restera à ce niveau, au minimum, jusqu'au 31 décembre 2024.

Avec l'ambition de distribuer cinq millions d'euros de dons aux associations directement produits par les intérêts de ses clients et sociétaires, Crédit Mutuel Alliance Fédérale mobilise son dividende sociétal pour amplifier son engagement auprès des acteurs de la solidarité, directement impactés par la crise inflationniste.

Destiné à tous ceux qui entendent combiner rentabilité et utilité sociétale, il peut être souscrit par tous au sein des 4 500 caisses de Crédit Mutuel et agences du CIC. Les clients et sociétaires peuvent également l'ouvrir, en quelques clics, avec leur application mobile et sur internet.

Le Livret d'Épargne pour les Autres, un livret bancaire pas comme les autres

Pour encourager les citoyens à soutenir des causes qui leur sont chères, et notamment répondre à l'appel à la solidarité des associations qui agissent pour résorber les fractures de notre société, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a considérablement renforcé son Livret d'Épargne pour les Autres.

À compter de janvier 2024, le groupe mutualiste a décidé de fixer sa rémunération à 3,5 % brut par an jusqu'à 20 000 euros¹. Grâce à ce taux d'intérêt quintuplé, les dons reversés aux associations seront démultipliés tout en étant protégés de la hausse des prix².

Avec le Livret d'Épargne pour les Autres, les intérêts sont automatiquement partagés avec une ou plusieurs associations au choix de l'épargnant³. Ils soutiennent des structures engagées dans les domaines de la santé, la solidarité, les enjeux socio-économiques ou les territoires et l'environnement⁴.

Le dividende sociétal mobilisé pour distribuer cinq millions d'euros de dons pour les associations

Avec l'ambition de permettre aux associations de récolter cinq millions d'euros de dons grâce au Livret d'Épargne pour les Autres, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mobilisé son dividende sociétal.



Un mécanisme de partage de la valeur novateur, représentant 15 % du résultat net du groupe mutualiste pour bâtir une société plus durable et plus solidaire, qui finance intégralement le renforcement de ce livret solidaire.

Ceci vient s'ajouter à l'ensemble des actions de mécénat portées par Crédit Mutuel Alliance Fédérale, qui se sont élevées à plus de 60 millions d'euros en 2023 notamment via l'action de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Parmi les soutiens versés au cours de cette année de mise en œuvre du dividende sociétal, un engagement particulièrement fort a été pris au bénéfice des associations qui luttent contre la précarité alimentaire avec 5 millions d'euros pour les Restos du Cœur, 5 millions d'euros pour les Banques Alimentaires, 7,5 millions d'euros pour la Croix-Rouge française.

Pour **Nicolas Théry**, président de Crédit Mutuel Alliance Fédérale : « En renforçant notre Livret d'Épargne pour les Autres grâce au dividende sociétal, nous avons l'ambition de mobiliser cinq millions d'euros de dons de nos clients, sociétaires et prospects pour soutenir les associations. Un choix qui démontre notre volonté d'être les fers de lance de la révolution écologique et sociétale ».

Pour **Daniel Baal**, directeur général de Crédit Mutuel Alliance Fédérale et président du CIC : « *Devant l'étendue des fractures qui traversent notre société, l'action des associations qui agissent au quotidien sur le terrain est plus que jamais essentielle. Notre engagement auprès d'elles est en pleine harmonie avec notre identité mutualiste* ».

Une fiscalité avantageuse pour les dons du Livret d'Épargne pour les Autres

Un exemple illustratif

Un épargnant détient un LEA avec 5 700 euros au 1^{er} janvier 2024. Il perçoit 147,38 euros d'intérêts nets au 31 décembre 2024 (soit 200 euros d'intérêts bruts), qu'il décide de reverser à 50 % à une association.

L'association désignée bénéficie alors automatiquement d'un don de 73,69 euros nets.

L'épargnant solidaire obtient 73,69 euros d'intérêts nets. Il bénéficie également d'une réduction d'impôts allant de 49 euros à 55 euros, selon le statut et l'activité de l'association⁴.

Le gain total net de l'épargnant solidaire est de 123 euros ou de 129 euros, selon l'association bénéficiaire et après réception d'un reçu fiscal.

Les associations partenaires :

Au sein des caisses de Crédit Mutuel

Santé : APF (Association des Paralysés de France), Association Petits Princes, Handicap International*, Ludopital, Médecins du Monde*, Médecins Sans Frontières*, ADERMA, La Ligue contre le cancer, L'Institut Paoli-Calmettes (IPC), Vaincre la Mucoviscidose ; **Social et économique** : ADIE (Association pour le droit à l'Initiative Economique), Amnesty International, France Active, La Cimade, Secours populaire* ; **Solidarité** : Action Education (ex Aide et Action), Banques Alimentaires*, La Croix-Rouge française*, Secours Catholique*, UNICEF*, Armée du Salut* ; **Territoires et environnement** : Habitat Humanisme*, Surfrider Foundation Europe.

Au sein des agences du CIC

Santé : Association Petits Princes, Institut Curie*, Médecins du Monde* ; **Solidarité** : Action contre la Faim*, Fondation Abbé Pierre*, Secours Catholique*, UNICEF* ; **Territoires** : Habitat Humanisme*.

*Associations auprès desquelles un don permet d'obtenir une réduction d'impôt de 75 % du montant du don.

¹ Au-delà de 20 000 euros, le taux de rémunération du Livret pour les Autres est de 0,7 % brut.

² Le Livret d'Épargne pour les Autres dispose d'un taux d'intérêt supérieur aux estimations de taux d'inflation en 2024 (2,6 % d'après les prévisions de la loi de finance 2024 et de 2,5 % d'après les dernières prévisions de la Banque de France).

³ Les épargnants peuvent opter pour un partage à hauteur de 50 %, de 75 % et même de 100 % de leurs intérêts avec les associations.

⁴ Les versements effectués au profit d'organismes sans but lucratif qui procèdent à la fourniture gratuite de repas à des personnes en difficulté, qui contribuent à favoriser leur logement ou qui procèdent, à titre principal, à la fourniture gratuite de soins à des personnes en difficulté ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de ces versements, retenus dans la limite de 1 000 €. Pour les autres dons, la réduction d'impôt est égale à 66 % du montant des sommes versées, retenues dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Contact presse

Crédit Mutuel Alliance Fédérale : Aziz RIDOUAN - 06 01 10 31 69 - aziz.ridouan@creditmutuel.fr

Direction de la communication corporate : 03 88 14 84 00 - com-alliancefederale@creditmutuel.fr

À propos de Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Bancassureur de premier plan en France avec 77 000 collaborateurs au service de près de 31 millions de clients, Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose une offre multiservice à une clientèle de particuliers, de professionnels de proximité et entreprises de toutes tailles, via près de 4 500 points de vente.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe les caisses de Crédit Mutuel des fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Ile-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), Loire-Atlantique et Centre Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivarais (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers), Massif Central (Clermont-Ferrand), Antilles-Guyane (Fort-de-France) et Nord Europe (Lille).

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe également la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et l'ensemble de ses filiales, notamment le CIC, Euro-Information, les Assurances du Crédit Mutuel (ACM), TARGOBANK en Allemagne, Cofidis, Beobank en Belgique, la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM), la Banque Transatlantique, Banque de Luxembourg et Homiris.

Plus d'informations sur creditmutuelalliancefederale.fr